



UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT POUR PLUS DE VIE
DANS LES TERRITOIRES D'Auvergne-Rhône-Alpes



RAPPORT d'activité 2023



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

aura.chambres-agriculture.fr



Edito	p. 3
Chiffres clés 2023 : Axe 1	p. 4
Chiffres clés 2023 : Axe 2 et 3	p. 5
Pôle DIRECTION & ADMINISTRATIF	p. 6
Organisation de la Chambre régionale d'agriculture	p. 9
 Convention triennale Chambre régionale et Conseil régional	p. 10
Pôle ÉLEVAGE	p. 12
Pôle VÉGÉTAL	p. 14
 Signature des plans filières « animal et végétal »	p. 16
Pôle ALIMENTATION, TERRITOIRE & FORÊT	p. 18
 Complémentarité des filières	p. 21
Pôle AGRONOMIE-ENVIRONNEMENT & TRANSITION DES SYSTÈMES	p. 22
 Énergies renouvelables	p. 25
Pôle ENTREPRISES, ÉCONOMIE & POLITIQUES PUBLIQUES	p. 26
 Concertation pour le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles	p. 30
 Mise en œuvre du nouveau programme FEADER 2023-2027	p. 31
Pôle RECHERCHE, INNOVATION & DÉVELOPPEMENT	p. 32
 PEI Renouveau des générations et attractivité des métiers	p. 34
 ClimatCoach	p. 35
Pôle COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTS	p. 36
 Mondial des métiers	p. 39

Remerciements aux partenaires financiers principaux



Édito



Gilbert GUIGNAND

Président de la
Chambre régionale
d'agriculture
Auvergne-Rhône-Alpes

Oui l'agriculture a de l'avenir !

C'est ce que l'ensemble du réseau des Chambres d'agriculture réaffirme à l'occasion de ses 100 ans. Et c'est aussi ce qui a animé les élus et les agents de la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, qui ont œuvré en 2023 au service des agriculteurs et des territoires de notre région Auvergne-Rhône-Alpes.

Et je retiens de cette année plus particulièrement 4 actions.

La signature des 20 plans de filière par la Région qui engage des moyens financiers importants, plus de 17 million € par an, et sur la totalité du plan de plus de 85 million €. Objectifs : accompagner les agriculteurs, soutenir et valoriser des filières structurantes, reconnues et importantes pour la vie et l'économie de nos territoires, et préserver notre souveraineté alimentaire. Sur la base d'une organisation par comité de filière voulue et soutenue par la Chambre régionale d'agriculture, nous sommes fiers d'avoir su fédérer les acteurs amont et aval de chaque secteur aux côtés de la Région.

Toujours sur le volet aide et appui, nous avons suivi avec attention **le déploiement des soutiens FEADER et notamment la mise en place de la nouvelle DJA** tellement l'enjeu de renouveler les actifs agricoles est important pour notre agriculture. Nous sommes la région de France où elle se met en place en premier et avec la dotation à ce jour la plus haute de France. Cela nous oblige aussi à être très attentifs à la façon dont nos jeunes vont accéder à cette nouvelle aide. Au final, plus de 560 DJA instruites pour une moyenne d'aide à plus de 41 000 €.

Autre fait marquant de cette année 2023, **l'organisation de la concertation régionale pour construire le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles**. Celle-ci a été copilotée par l'État, la Région et la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes. Nous avons mobilisé notre capacité à rassembler, faciliter et capitaliser les échanges pour élaborer 15 propositions prioritaires sur l'Orientation et la Formation, l'Installation et la Transmission, et sur l'adaptation et la transition face au changement climatique. Elles ont fait l'objet d'un large consensus en région et ont été reconnues au niveau national pour leur qualité.

Et je termine en me tournant vers l'avenir avec le **lancement du projet Prospect'AURA 2040**. En s'appuyant sur l'ensemble des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, notre établissement régional joue pleinement son rôle pour identifier les facteurs qui façonneront notre agriculture de demain et anticiper son développement agricole. Démarré en 2023, ce projet très structurant pour le réseau et l'agriculture de notre région se poursuivra bien sûr en 2024. !

Alors **OUI je le redis, l'agriculture a de l'avenir** et l'ensemble des élus et collaborateurs de la Chambre régionale d'agriculture œuvrent chaque jour pour la rendre viable et vivable.

Performance du réseau régional des Chambres d'agriculture en 2023

AXE 1 ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

DAS 1.



INSTALLATION ET TRANSMISSION

2 003

Agriculteurs de 57 ans sensibilisés aux enjeux de la transmission

DAS 7.



FORMATION

1 230

stages réalisés par le réseau pour

12 000

stagiaires

DAS 8.



INFORMATION

11 217

Appuis à la déclaration PAC

DAS 5.



RECHERCHE

18

Projets déposés

DAS 10.



AGRICULTURE BIO

7 637

agriculteurs accompagnés

DAS 4.



ÉLEVAGE

3 699

Accompagnements dans la performance dont

455

conseils en équipement de l'élevage

363

conseils bâtiment d'élevage

284

conseils bas carbone

213

conseils bien-être animal

DAS 2. - 4.



TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

4 498

Conseils stratégiques

dont

971

conseils vers HVE

2 060

conseils stratégiques phyto

225

conseils bas carbone

122

conseils globaux

26

Nouveaux groupes innovants

dont

6

bas intrants

11

climat

3

filieres

3

bien-être animal

AXE 2 CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

DAS 9. - 11. - 13.



FILIÈRES CRÉATRICES DE VALEUR

24 Nouveaux projets de filières alimentaires et non alimentaires accompagnés	⋮	1 332 Agriculteurs accompagnés dans une démarche de proximité	⋮	1 Nouveau projet d'agriculture urbaine
---	---	---	---	---

DAS 14.



PROJETS DE TERRITOIRE

77 (47% du total)
intercommunalités rencontrées en
une année (objectif d'1/3 tous les ans)

dont

46
relations formalisées dans l'année

23
projets alimentaires territoriaux
accompagnés

DAS 12.



FORÊT

67 667 m³
de bois

dont

46 911
en forêt
et

20 756
dans les systèmes agroforestiers

AXE 3 FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

DAS 16.



DIALOGUE ENTRE AGRICULTEURS ET SOCIÉTÉ

466
personnes formées sur la communication positive
dont

453
Agriculteurs

9
Élus

4
Collaborateurs

Pôle DIRECTION & ADMINISTRATIF



DAS 15. Représentation et mission consulaire

Avis et délibérations

Mission consulaire

Les élus de la Chambre régionale ont participé à de nombreuses commissions et groupes de travail avec les partenaires de l'agriculture. Des avis officiels ont été émis sur de nombreux sujets dont le PAR en 2023. Ce travail a été réalisé avec l'appui de tous les pôles de la Chambre régionale.

Le travail en session, commissions régionales et groupes de travail ad hoc a permis d'adopter les délibérations suivantes :

- Délibération pour l'encadrement du développement de la production d'énergie photovoltaïque et agrivoltaïque, en novembre 2023,
- Délibération de soutien à la charte avenir de la filière laitière en Auvergne-Rhône-Alpes, en octobre 2023,
- Délibération et engagement dans le manifeste pour un élevage de ruminants durable au service de territoires vivants, en octobre 2023,
- Motion sur l'accélération de la production des énergies renouvelables, en mars 2023.

Changement de direction

Organisation

Alain Coquemer a souhaité faire valoir ses droits à la retraite à fin 2023. Le processus de recrutement d'un nouveau directeur général a donc été lancé début 2023 avec une concrétisation au printemps en retenant la candidature de Laurent Joyet qui était directeur adjoint.

Cette décision, croisée avec plusieurs autres mouvements de personnels, a conduit à revoir l'organisation interne de la CRA. L'intention qui a porté cette refonte de l'organigramme a été de créer de petites équipes permettant un management de proximité au service de la transversalité.

Ainsi, aux cotés des 2 services régionaux Support (ressources humaines d'un côté et comptabilité gestion de l'autre), 7 autres pôles ont été mis en place en écho aux commissions professionnelles :

- Pôle **Entreprises - Economie & Politiques Publiques**
- Pôle **Développement des filières animales**
- Pôle **Développement des filières végétales**
- Pôle **Recherche Innovation & Développement**
- Pôle **Agronomie-Environnement**
- Pôle **Alimentation, Territoire & Forêt**
- Pôle **Communication & Evènement**

Service régionalisé Ressources Humaines

Appui réseau

Le Service RH régionalisé est dédié à la réalisation des payes pour l'ensemble des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec une grande stabilité dans ses missions et son organisation depuis sa création en 2017.

Organisation d'un forum ouvert sur le thème du changement climatique

Faire réseau

En juin 2023, les **12 équipes de direction des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont rassemblées pour construire ensemble des plans d'actions pour renforcer l'impact de nos établissements face au changement climatique.**

- Création d'une **feuille de route pour chaque établissement**
- Création d'une **feuille de route sur chaque thématique régionalisée**
- **5 enseignements**
 - La question du changement climatique concerne l'ensemble des salariés et des services de nos établissements : c'est un **sujet transversal**.

- Le climat doit être le fil rouge du travail **prospect'AURA 2040** engagé avec la mobilisation de chaque établissement du réseau
- Développer la **posture d'accompagnement**, complémentaire au conseil, pour la mise en œuvre concrète de transformations sur le terrain
- **Avec les élus, construire un discours mobilisateur** par rapport au changement climatique
- **Communiquer sur ce que l'on fait** et nos projets auprès des agriculteurs, collectivités, grand public



Chiffres clés en 2023



346 463 €

Résultat comptable excédentaire

7 672 538 € dépenses

8 019 001 € recettes

57 agents soit **54.67** ETP

Dont **14** agents régionalisés pour les fonctions supports (comptabilité, finances, ressources humaines et informatique), localisés dans les 11 Chambres départementales



88 jours
de fonds de roulement



2 sites
Lyon Agrapole
Aubière, cité régionale de l'agriculture

Organisation de la Chambre régionale

Apporter nos expertises au service des élus rassemblés dans nos instances de gouvernance et des collaborateurs mobilisés dans le développement de l'agriculture régionale.





Convention triennale Chambre régionale et Conseil régional

La Chambre régionale d'agriculture et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes travaillent étroitement pour accompagner le développement de l'activité agricole et des filières associées. Une nouvelle convention-cadre a été finalisée en 2023 pour couvrir la période 2024-2026.

Cette convention identifie 5 thématiques clés d'intervention sur lesquelles le partenariat vise à poser des actions opérationnelles accompagnées d'indicateurs d'impact :

Renouvellement des générations :

- Favoriser le renouvellement de l'activité agricole à travers la valorisation des métiers dans les étapes clés de l'orientation et de la formation, l'accompagnement de l'installation et de la transmission des exploitations, l'appui aux nouvelles formes d'exercice du métier et à la prise en compte de la qualité de vie au travail,
- Relever le défi de l'accompagnement à l'installation de tous les publics, notamment les non issus du milieu agricole,
- Intégrer les réflexions et travaux sur le foncier agricole comme outils du renouvellement des générations.

Transitions agricoles et autonomie des exploitations :

- Accompagner et stimuler la prise en compte du changement climatique dans l'évolution des pratiques dans les systèmes d'exploitation pour en favoriser la durabilité et la résilience (adaptation des pratiques agricoles et atténuation des impacts de l'activité).
- Accompagner la transition vers des systèmes plus autonomes et triples performants, notamment dans l'économie des ressources (en particulier, énergétiques), des intrants et préservation de la biodiversité .
- Assurer un suivi spécifique sur la ressource en eau, nécessaire à l'activité agricole.
- Développer la production d'énergies renouvelables (méthanisation, solaire...), la captation de carbone et la réutilisation des déchets verts...
- Prendre en compte le développement du numérique dans l'entreprise agricole : développer des solutions pour sensibiliser, accompagner et former les agriculteurs à ces enjeux.

📌 Animation et accompagnement à la structuration et au développement des filières régionales :

- Animer les filières pour mobiliser les acteurs de l'amont à l'aval autour d'une gouvernance reconnue.
- Partager des éléments de contexte réguliers spécifiques aux filières et les prendre en compte pour définir une stratégie de développement et construire des programmes pour y répondre et les suivre.

📌 Alimentation durable et territoriale :

- Faire émerger et accompagner des projets de création de valeur dans les territoires répondant aux attentes sociétales (dont l'agritourisme et le « manger local »).
- Mobiliser la Marque Régionale « Ma Région ses terroirs » comme outil au service des producteurs et transformateurs des produits régionaux.

📌 Recherche Innovation et Développement (RID) :

- Renforcer la coordination de la RID - l'innovation, la recherche et le développement (agricole et rural) pour réussir les transitions.
- Prendre en compte les besoins des filières, construire des projets permettant d'y répondre et valoriser les résultats vers le plus grand nombre.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Pôle ÉLEVAGE



DAS 4. Conseil élevage

Appui aux filières animales

Animation des Comités de filière élevages : Bovin Lait, Bovin Viande, Ovin Viande, Caprin-Ovin Lait, Avicole, Porcin, Cunicole, Equin, apicole soit en direct, soit via des organismes partenaires, co-construction des plans de filière, organisation de leurs signatures et promotion des mesures auprès des partenaires des filières : ODG / interprofessions, organismes de conseil en élevage, Chambres d'agriculture via de la communication écrite et orale.

Identification de 60 fermes, réparties sur 12 régions fourragères d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elles seront "embarquées" dans l'Observatoire National Pousse de l'Herbe. Dès 2024, les observations réalisées par le réseau des chambres d'agriculture viendront compléter les données satellitaires et corriger le cas échéant l'indemnisation prévue dans le cadre de l'assurance récolte.

Valorisation des veaux laitiers en région : avec un fort potentiel de naissance le souhait est de décliner en région les travaux nationaux menés au sein du COPIL veaux d'Interbev et du CNIEL. C'est un chantier commun démarré via les comités de filières Bovin Lait et Bovin Viande dont l'objectif est d'aller chercher la valeur ajoutée pour tous les maillons de la filière.

Déploiement de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage (CBPE), en partenariat avec le CRIEL et Auvergne-Rhône-Alpes Elevage. 2023 est la première année pleine du déploiement de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage qui s'intègre dans la démarche RSE de France Terre de Lait pour une filière laitière durable. Parmi les principales nouveautés, la nouvelle CBPE intègre l'évaluation individuelle du bien-être des vaches laitières selon la méthodologie "Boviwell".

Mission d'intérêt général



Les premiers résultats témoignent de la maîtrise du sujet par les éleveurs comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Note Boviwell	Excellent	Supérieur	Progression	Non classé
Visites	28%	59%	12%	1%

Coordination et mise en place d'OCS (Option Coûts Simplifiés) pour la mesure 201 du FEADER, "Investir pour l'élevage", dite mesure bâtiment d'élevage, synthèse et retour au Conseil régional des besoins terrains dans la mise en œuvre de cette mesure.

Coordination de projets R&D

Mission d'intérêt général

<https://idele.fr/detail-article/la-viande-hachee-ovine-quent-pensent-les-professionnels-de-la-filiere-interrogés>

Finalisation du projet « **PIVO : Développement de produits innovants à base de viande ovine** », financé par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel à projet PEPIT.

Objectif : fournir à la filière ovine régionale l'ensemble des éléments technico-économiques nécessaires pour la production de nouveaux produits à base de viande hachée ovine. Les tests de faisabilité réalisés dans le cadre du projet sont plutôt encourageants pour les industriels malgré plusieurs freins identifiés. Les résultats de ce projet sont consultables sur le site de l'Idele.

Démarrage du projet « AuRA Protéines », en partenariat avec Auvergne-Rhône-Alpes Elevage et financé par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre d'appel à projet PEPIT.

Les premiers résultats sont accessibles : état des lieux des besoins et de la production de protéines en région Auvergne-Rhône-Alpes et résultats d'enquêtes sur la perception des éleveurs d'Auvergne-Rhône-Alpes sur leur autonomie protéique. Ce projet va continuer sur les deux prochaines années avec d'une part des essais au sein de fermes expérimentales, de lycées agricoles et d'autre part le travail de divers collectifs d'éleveurs répartis sur la région pour tester des solutions agronomiques sur des fermes pilotes.

<https://www.aurafilieres.fr/aura-protéines/>



Boviwell

1 744

visites
réalisées

51

agents mobilisés

8 370

élevages laitiers
en Auvergne-Rhône-Alpes

Pôle VÉGÉTAL



DAS 3. Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes



DAS 9. Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie

Appui aux filières végétales

Mission d'intérêt général

Animation des Comités de filière végétaux, co-construction des plans de filière, organisation de leurs signatures et promotion des mesures auprès des ODG / interprofessions, Chambres d'agriculture via communication écrite et orale, déploiement du nouveau site internet pour dépôt des dossiers.

Promotion des métiers des filières végétales notamment avec l'association Vin' : présence et animation du stand filière viticole au Mondial des Métiers du 14 au 17 décembre 2023.

Coordination de la mise en place des OCS (Option Coûts Simplifiés) et production des outils et notices en lien avec la Région : l'utilisation des OCS a pour objectif de faciliter la demande d'aide pour le porteur de projet, de simplifier l'instruction administrative du dossier et de sécuriser les contrôles en mettant en place des forfaits par type de dépenses éligibles au sein des mesures FEADER, notamment la mesure « investir dans les productions végétales pour limiter les risques climatiques et sanitaires ».

Coordination régionale du dispositif Céréobs qui est un observatoire des grandes cultures (récoltes, pressions sanitaires, état des cultures) en lien avec les structures qui mettent en œuvre les observations de terrain.

Coordination de projets R&D

Mission d'intérêt général

Coordination de la phase II du dispositif RIS-SCIInn (financement PEPIT & Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) d'expérimentation de systèmes de culture innovants dans l'Ain, l'Isère et le Rhône : réalisation d'un état des lieux des systèmes mis en place, appui à la mise en œuvre de l'évaluation multicritères.

Pilotage d'une action du projet PEPIT ADAPT'EAURA dédiée à la place des résultats de R&D dans la décision publique en matière de gestion quantitative de l'eau : écriture de la feuille de route 2024 et recrutement d'un stagiaire.

Implication du Comité Vin dans un projet en lien avec la SICAREX et l'Institut Français de la Vigne et du Vin sur le réemploi de bouteilles en verre.

Projet de coopération internationale

Mission d'intérêt général

Implication dans projet de coopération décentralisée avec l'Arménie : soutien à la structuration de la filière viticole et au développement de l'oenotourisme, partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Ain pour réaliser le diagnostic initial.

Implication dans projet de coopération avec le Nord Liban pour élaborer une stratégie et structurer une filière pomme.



▲ **17 plans filières ont été signés pour une nouvelle programmation de 2023 à 2027.**

Ces plans de filière sont des leviers d'action pour accompagner la structuration et le développement des filières, et permettent de renforcer les liens entre acteurs économiques régionaux, et de construire des stratégies collectives de développement.

Ils sont dotés de financement du Conseil régional, et sont pilotés par les Comités de filières. Ceux-ci sont animés par la Chambre régionale d'agriculture, soit en direct, soit via un organisme partenaire et comprenant des représentants des filières.

		Contrat total	Annuel Total
Plans animaux	Apiculture	1 635 000	327 000
	Aquaculture	1 000 000	200 000
	Bovin Lait	9 810 000	1 962 000
	Bovin Viande	5 808 500	1 161 700
	Caprin - Ovin Lait	2 656 500	531 300
	Chevreau	830 000	166 000
	Équin	10 705 000	2 141 000
	Lapin	1 405 000	281 000
	Ovin Viande	4 227 000	845 400
	Porc	4 635 000	927 000
	Volaille	7 075 000	1 415 000
Plans végétaux	Chataigneraie tradit.	1 653 940	330 790
	Fruits	3 175 000	635 000
	Grandes Cultures	2 580 000	645 000
	Horticulture	3 255 000	651 000
	Maraichage	800 000	200 000
	PPAM	2 000 000	400 000
	Truffes	510 000	102 000
	Viticulture	10 715 000	2 143 000
Plans transversaux	Bio	8 415 900	1 683 180
	Diversité agricole	2 250 000	450 000
Total		85 141 840 €	17 196 370 €

▲ **Chaque signature a permis aux parties prenantes de la filière et aux représentants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'échanger** et surtout de mettre en lumière les problématiques et les enjeux de la filière à travers la visite d'une exploitation agricole et d'un acteur d'aval.





Pôle ALIMENTATION, TERRITOIRE & FORÊT



DAS 9. Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie



DAS 10. Agriculture biologique



DAS 11. Circuits courts et agritourisme



DAS 12. Développement forestier et agroforestier



DAS 14. Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités

Mission d'intérêt général

La mise en œuvre progressive de la loi Accélération de la Production d'Energie Renouvelable (APER) de 2023 a conduit la Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes à contribuer à l'**élaboration d'une Doctrine du réseau des Chambres d'agriculture à propos de l'Agrivoltaïsme et du Photovoltaïque au sol.**

Alimentation de proximité

Appui au réseau



En 2023, **organisation de temps d'échanges et de témoignages sur la production fermière et les circuits courts** valorisant :

- des repères technico-économiques régionaux produits sur les ateliers volailles de chair et porcs en circuits courts,
- des enquêtes sur la consommation des produits fermiers en Auvergne-Rhône-Alpes.

Temps fort : mise en valeur de ces travaux à l'occasion du Sommet de l'Elevage, le 5 octobre 2023, lors de 4 mini-conférences animées par les conseillers spécialisés des Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Mission d'intérêt général

Décryptage des enjeux complexes que soulève la logistique alimentaire de proximité via l'animation d'un groupe de travail composé de conseillers de Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Objectif : identifier des actions engagées en région, les valoriser et capitaliser les apprentissages issus de ces expériences.

Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO)

Mission d'intérêt général

Poursuite du partenariat entre la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes et l'INAO autour de la **valorisation des données économiques des produits sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).**

Consulaire et mission d'intérêt général

Forte actualité pour l'ODG « **Agneau de l'adret** » avec la célébration des **30 ans de la marque et des 10 ans du Label Rouge** le 24 mai à St Péray en Ardèche. Une occasion de réunir l'ensemble des personnes qui ont contribué au développement de la filière.

Réunion des acteurs de l'agriculture biologique autour de plusieurs temps forts :



- Contribution au **salon Tech&Bio**.
- Organisation du **stand bio du sommet de l'élevage**.
- **Signature officielle du plan de développement de l'agriculture biologique 2022-2027** par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et l'ensemble des partenaires : la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, la FRAB Auvergne-Rhône-Alpes, le Cluster bio et La Coopération agricole ARA.



Forêt

Consulaire et mission d'intérêt général

Renforcement du service commun Forêt-Bois à la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes :

- Arrivée d'un **chargé de mission dédié pour le pilotage technique** et la création d'un groupe d'élus du réseau des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le portage politique.
- Mise en place d'une **commission nationale Forêt Agroforesterie à Chambres d'agriculture France**, à laquelle participent Cédric Laboret et Yannick Fialip pour le réseau Auvergne-Rhône-Alpes.

Complémentarité des filières

▲ Dans la continuité des travaux initiés depuis 2020, la **Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, Cap Rural, La Coopération agricole ARA et l'ISARA travaillent au renforcement du dialogue entre filières et territoires.**

La question de la complémentarité des circuits et filières régionales est au cœur des nouveaux enjeux de souveraineté alimentaire. Il s'agit d'une problématique complexe, encore émergente, et aujourd'hui centrale dans l'actualité. Elle nécessite un dialogue constructif pour envisager des partenariats d'avenir.

En 2023, ce collectif a réuni les acteurs des filières Fruits, Lait et Viande, ainsi que les porteurs de territoires engagés dans 5 projets alimentaires pour deux sessions d'interconnaissance.

▲ **Objectif :** identifier des points de convergences et de divergences entre ces acteurs et faire émerger une feuille de route conjointe pour 2024 et 2025.

▲ **Comment ?** En s'appuyant sur l'expertise de l'ensemble des participants, en bénéficiant des apports des animatrices des comités de filières de la Chambre régionale et en mobilisant les Chambres départementales d'agriculture des territoires concernés.

▲ **Une réussite :** ces sessions ont permis de réunir un réseau de partenaires, de créer des liens nouveaux et d'engager de premières réflexions qui ne demandent qu'à être renforcées pour favoriser le dialogue entre filières et territoire.



Pôle AGRONOMIE- ENVIRONNEMENT & TRANSITION DES SYSTÈMES



**DAS 2. Conseil stratégique :
multiperformance et transitions agricoles**



**DAS 3. Conseil optimisation technique
et accompagnement des groupes**

Mission consulaire

Dialogue continu avec la DREAL, la DRAAF, les Agences de l'eau, sur les évolutions réglementaires et construction de documents-cadres : Directive Nitrates et Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique par exemple.

Coordination des actions agronomies-environnement

Appui réseau

Mobilisation des chefs de service agronomie-environnement dans le cadre de la concertation relative au Pacte et Loi d'Orientation d'Avenir Agricoles avec rédaction de 5 propositions à l'intention du groupe de travail « transitions ».

Construction et appui à la mise en œuvre d'une stratégie «sols» des Chambres d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes : développer et mutualiser l'expertise pour mieux accompagner les agriculteurs, les collectivités et acteurs des territoires.

Organisation de formations régionales : près de 35 conseillers formés aux principes du diagnostic de la fertilité des sols.

Changement climatique

Appui réseau

Participation avec l'association DUNATER et les responsables professionnels au salon Pollutech à Lyon du 10 au 13 octobre 2023 : rencontres et développement des partenariats avec les entreprises pour financer les services rendus par l'agriculture (biodiversité – stockage carbone, etc.).

Finalisation et parution de la première édition du livret ORACLE – observatoire régional agro-climatique.

Coordination régionale de la mise en place du projet national d'accompagnement des exploitations agricoles pour s'adapter au changement climatique ClimaTerra : expérimenter des méthodes et outils pour massifier ensuite.

Écophyto et collectifs en transition agroécologique

Animation régionale du plan Ecophyto

Coordination des acteurs agricoles de la région au sein d'un groupe de travail dédié et appui aux 55 animateurs de collectifs d'agriculteurs DEPHY et Ecophyto 30 000 engagés dans des pratiques à bas niveau d'intrants phytosanitaires. Réalisation d'actions de communication et de transfert sur le terrain et au sein de salons agricoles (conférence et animation du stand Ecophyto avec CDA France au salon Tech&bio les 20 & 21 septembre 2023 qui a accueilli la délégation officielle du ministère de l'agriculture).

Mission d'intérêt général

Ecophyto : animation de la Surveillance Biologique du territoire – épidémiosurveillance

Dynamique maintenue avec 165 bulletins de santé du végétal publiés, 110 partenaires et 200 observateurs sur le terrain.

Coordination de l'appui à la capitalisation des collectifs en transition agroécologique

Appui aux animateurs de collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique, notamment par des visios d'échanges mensuelles et des relais d'actualité.





Énergies renouvelables

➤ **Mise en œuvre d'un programme en partie financé par l'ADEME** par l'équipe des conseillers énergie des Chambres d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes (7,2 ETP) qui porte sur 4 grands sujets :

- Photovoltaïque
- Méthanisation
- Bois bocager
- Maîtrise des consommations d'énergie

➤ **Veille réglementaire et législative**, notamment autour de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) promulguée le 10 mars 2023.

➤ **Accompagnement de porteurs de projets et de collectivités** sur ces sujets et organisation de formations.

➤ **Développement de l'expertise régionale** notamment travail d'harmonisation sur les outils et méthodes de diagnostic, partage des résultats des projets de R&D régionaux et nationaux et des connaissances sur les entreprises installatrices d'énergies renouvelables.

➤ **Nombreuses opérations de sensibilisation et de communication** parmi lesquelles :

- des conférences et stands au Salon Tech&bio les 20 & 21 septembre et Sommet de l'élevage du 3 au 6 octobre,
- une édition de Terroirs Magazine sortie en juillet 2023 consacrée aux énergies renouvelables permettant de faire le point sur les 4 sujets du programme (interview des parties prenantes, actualités réglementaires, références et projets de R&D, témoignages d'agriculteurs...).

Chiffres clés régionaux 2023



20

projets de
mise en place
d'unités de
méthanisation

200

agriculteurs
sensibilisés
en biomasse
bocagère



500

projets
accompagnés
en photovoltaïque

200

agriculteurs
sensibilisés
en maîtrise des
consommations
d'énergie



Pôle ENTREPRISES, ÉCONOMIE & POLITIQUES PUBLIQUES



**DAS 1. Conseil installation
transmission et conseil d'entreprise**



**DAS 7. Formation des agriculteurs
et des collaborateurs**



DAS 8. Information et conseil réglementaire

Animation réseau

Accompagnement au lancement de MonProjetAgricole

Formation de 22 référents départementaux et l'animation d'un Club Utilisateurs.

Appui aux Chambres départementales pour la promotion de l'accompagnement à l'installation et à la transmission

Refonte et réactualisation des outils de communication, par exemple le Guide de la DJA, appui à l'organisation de la Quinzaine de la Transmission.

Mission d'intérêt général

Aides à l'installation – transmission

Poursuite des travaux initiés en 2022, appui à la mise en œuvre de la nouvelle DJA, collaboration avec le Conseil régional pour la délégation d'une mission de service public aux Chambres d'agriculture pour la pré-instruction des dossiers d'aides à l'installation (DJA), élaboration de la réponse à l'appel à projet du Conseil régional pour le nouveau dispositif « Transmettre mon savoir-faire ». En 2023, 561 dossiers DJA ont été instruits en Auvergne-Rhône-Alpes.

Renforcement des partenariats

Par exemple avec France Travail au niveau régional, à travers des interventions communes sur le renouvellement des générations en agriculture.

Promotion du métier et des dispositifs

Organisation et participation à des conférences au Salon Tech&Bio et au Sommet de l'Élevage, rencontre avec des porteurs de projets au Salon Equita.



Emploi-Formation

Mission d'intérêt général



Formation des agriculteurs

En 2023, 1 230 stages de formation ont été réalisés par les 11 Chambres départementales, accueillant plus de 12 000 stagiaires. La formation CERTICREA a été fortement déployée, 461 porteurs de projet se sont présentés à la certification, 74% d'entre eux l'ont validée. Une convention avec le Conseil régional a été signée pour compléter le financement des porteurs de projet qui n'ont pas assez de CPF.

Toutes les Chambres ont été retenues pour mettre en place des stages répondant à l'appel à innovation proposé par VIVEA « choisir la stratégie de reprise de son exploitation ».

Les ingénieurs formation ont suivi une formation à l'ingénierie pédagogique afin de renforcer les méthodes participatives. Une boîte à outils partagée est en cours de construction. La mutualisation des scénarios pédagogiques et des supports se poursuit. Le groupe de référents FMD se réactive.

Animation réseau

Conseil en évolution professionnelle (CEP)

Renouvellement de l'habilitation des Chambres d'agriculture pour proposer des prestations de CEP pour 4 ans (2024-2027). En 2023, environ 140 bénéficiaires ont été accompagnés par les Chambres d'agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce dispositif vient compléter les outils à disposition des conseillers pour assurer leur mission de renouvellement des générations.

Economie & Prospective

Mission d'intérêt général



Prospect' 2040

Lancement du projet de prospective des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, réalisé par un comité projet associant élus et salariés de tous les départements. Plus de 200 entretiens réalisés durant l'été 2023 auprès des acteurs socio-économiques et élus régionaux et départementaux. Accompagnement par un cabinet spécialisé (GERPA) dans le cadre d'une formation Résolia.





Animation réseau

TRAACE

Poursuite de la migration de TRAACE, la base des références techniques et économiques pour le conseil d'entreprise, sur Opera connaissances et organisation d'un webinaire de présentation auprès du réseau.

Politiques publiques

Mission d'intérêt général

Déploiement du nouveau programme FEADER 2023 – 2027 : la Chambre régionale d'agriculture a coordonné ce déploiement avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les Chambres d'agriculture. Cf. zoom.

PLOA : La Chambre régionale d'agriculture a également organisé, avec l'Etat et la Région, la concertation relative au projet de pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles. Cf. zoom.

Chiffres clés régionaux 2023 :



1 230

stages formation réalisés par
11 Chambres départementales



461

porteurs de projets
en installation



12 000

stagiaires accueillis en formation



140

conseils en CEP



Concertation pour le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles

Le début de l'année 2023 a été marqué par l'**organisation de la concertation régionale pour construire le Pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles**. Celle-ci a été co-pilotée par l'État, la Région et la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans ce cadre, la Chambre régionale d'agriculture a :

- pris en charge le secrétariat de la concertation,
- animé le comité de pilotage Etat-Région-Chambre,
- organisé les réunions plénières et les groupes de travail, animés par nos responsables professionnels,
- mobilisé plus de 20 Parlementaires et élus de territoire lors d'une réunion spécifique,
- construit avec son réseau et porté des propositions dans chacune des thématiques de travail,
- assuré la synthèse des travaux régionaux,
- contribué à porter les propositions régionales dans la concertation nationale ;
- organisé avec le service Formation de la DRAAF une conférence sur les propositions des jeunes lors du Sommet de l'élevage.

Chaque réunion de la concertation régionale Auvergne-Rhône-Alpes a mobilisé plusieurs dizaines de participants. **185 contributions ont été reçues par la plateforme publique** sur le site Internet de la Chambre régionale d'agriculture, émanant de plus de 70 organismes différents.

Ces contributions ont abouti à **15 propositions prioritaires** sur l'Orientation et la Formation, l'Installation et la Transmission, et sur l'adaptation et la transition face au changement climatique.



Plus d'informations :

<https://aura.chambres-agriculture.fr/concertation-pacte-et-loi-dorientation-et-davenir-agricoles/>



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Mise en œuvre du nouveau programme FEADER 2023-2027



Le réseau des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes s'est fortement investi pour appuyer la Région dans **la construction et le déploiement des dispositifs du FEADER 2023-2027**. Les groupes métiers ont été fortement impliqués pour leur expertise afin d'accompagner la rédaction des appels à candidatures et proposer des évolutions. La Chambre régionale d'agriculture a travaillé avec le réseau et la Région pour assurer une transmission efficace des informations afin d'accompagner les porteurs de projets dans leurs demandes d'aides.



Plus que jamais, la Région est aux côtés de ses agriculteurs.

auvergnerrhonealpes.fr

La Chambre régionale d'agriculture a par exemple :

- collaboré étroitement avec la Région avec au moins 5 réunions techniques et politiques et des réunions régulières spécifiques aux mesures,
- produit des documents d'information et de synthèse sur les dispositifs et les financements,
- animé un espace collaboratif comprenant plus de 100 collaborateurs,
- diffusé 15 lettres d'informations Politiques publiques,
- coordonné la rédaction du magazine Terroirs de janvier 2024 consacré aux aides régionales aux agriculteurs et aux filières.

Réussite du lancement FEADER 2023 :

900

dossiers bâtiments et matériels d'élevage programmés

560

dotations jeune agriculteur (DJA) accordée

2 700

dossiers retenus au total en 2023

107 M€

d'aide publique au total en 2023

Pôle RECHERCHE, INNOVATION & DÉVELOPPEMENT



DAS 5. Innovation Recherche Développement

Des missions partenariales au service de la
Recherche Innovation Développement en région

Mission d'intérêt général

Présidence et animation du Partenariat régional Recherche Innovation Développement (PRID) par la Chambre régionale d'agriculture. Le Prid rassemble l'ACTA, INRAE, ISARA, VetAgroSup, La Coopération Agricole, l'ARIA, le Conseil régional et la DRAAF. Dans ce cadre, elle a co-animé avec la Région le dispositif PEI, Partenariat Européen pour l'Innovation, sur la thématique du renouvellement des générations :

- appui à la rédaction et à la publication de l'appel à projet,
- collecte et analyse des manifestations d'intérêt
- accompagnement à l'émergence de projets à partir des intentions exprimées,
- réception des projets et avis pour sélection,
- relais auprès des porteurs de projets (voir page zoom sur la journée de co-construction du 2 mai 2023),
- 6 projets ont été sélectionnés à l'issue de l'appel à projet.

Renforcement du partenariat avec les différents dispositifs expérimentaux de la région. La volonté de la Chambre régionale est de permettre aux acteurs de se référer à un outil d'expérimentation pour chaque grande production régionale. Cette collaboration s'est matérialisée par l'adhésion de la Chambre régionale dans les différentes structures aux côtés des instituts techniques et chambres départementales déjà impliqués.

Lancement de PRISM, outil d'expérimentation pour les filières laitières de montagne en lien avec IDELE et le Centre d'Élevage de Poisy. La réflexion avance avec la filière ovine autour de l'outil d'expérimentation FEDATEST.

Accompagnement de l'évolution de la SERAIL, station expérimentale maraichage, devenue antenne CTIFL de Brindas en 2023.

Engagement dans le projet Agri AURA 2050 associant chercheurs et acteurs du terrain pour imaginer et tester avec des collectifs d'agriculteurs les systèmes de demain au regard des évolutions climatiques. La Chambre régionale anime le volet de recherche qui permettra de co-construire des solutions innovantes dans une approche Living labs. Elle a pour rôle de faire travailler ensemble des collectifs de différents territoires pour capitaliser les solutions qu'ils ont déjà testées et en imaginer d'autres au regard des savoirs apportés par la recherche. Dans cette première année de mise en oeuvre, 64 collectifs ont été caractérisés.

Coordination des activités RID du réseau des Chambres et accompagnement de l'émergence de projets

Appui au réseau

La Chambre régionale apporte un appui méthodologique et d'ingénierie financière aux chefs de projets du réseau. Elle pilote et contribue à la mise en oeuvre de projets particulièrement autour de l'adaptation au changement climatique (projets ADAPT'EAURA, RESYF, PMEKIDURE, ClimaCoach, CERCEAU...).





Renouvellement des générations et attractivité des métiers

▲ L'ouverture de la mesure FEADER « Partenariat Européen pour l'Innovation » a permis de lancer en 2023 **un premier appel à projet PEI sur le thème : « Renouvellement des générations et attractivité des métiers ».**

44 intentions de projets ont été reçues à l'appel à manifestation d'intérêt en mars 2023.

La journée de co-construction organisée le 2 mai 2023, en partenariat avec les membres du Partenariat régional RID, s'est adressée aux 33 structures porteuses d'une intention de projet. Dans un cadre inspirant et en utilisant des processus d'intelligence collective, elle a permis à environ 70 participants :

- de se rencontrer,
- de partager des idées à partir des intentions de projet de chacun,
- de dégager les grands sujets à travailler autour du renouvellement des générations et l'attractivité du métier.

▲ **8 thématiques sont ressorties** et se regroupent autour :

- de l'organisation du travail et innovation à l'échelle du territoire et de l'exploitation,
- de l'accompagnement et du métier,
- de la diversification et la complémentarité des productions.

Des temps en visio ont fait suite à cette journée pour faciliter l'émergence et la structuration de projets et concrétiser des partenariats.

▲ **8 projets ont été déposés dont 6 lauréats**

Pilote dans l'organisation de cette journée, l'équipe RID de la CRA a travaillé en transversalité avec le service installation transmission. Elle a ouvert des pistes de collaboration avec de nouveaux acteurs et renforcé ses compétences pour faciliter la coopération avec l'appui de l'organisme de formation Didascalis.

44

intentions de projet



8

projets déposés

6

projets lauréat





ClimaCoach

▲ **ClimaCoach est un projet lauréat de l'appel à projet REFLEX 2021** piloté par la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes avec 21 Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Occitanie, de Pays de la Loire, de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le GIE Occitanie. DIDASCALIS, organisme spécialisé dans l'accompagnement au changement, est intervenu en appui. Il s'est déroulé de janvier 2022 à décembre 2023.

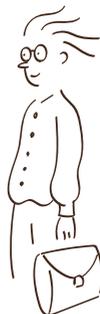
▲ **ClimaCoach rassemble un ensemble de ressources** (des connaissances, des outils, des retours d'expériences d'accompagnement d'agriculteurs...) au sein de fiches synthétiques destinées aux conseillers pour aider à :

- poursuivre la sensibilisation des agriculteurs au changement climatique et mobiliser ces derniers dans l'action pour s'adapter,
- co-construire des solutions avec les agriculteurs,
- mieux pouvoir accompagner les agriculteurs dans le changement.

▲ ClimaCoach a aussi identifié, toujours au travers des retours d'expériences de conseillers, **la multiplicité des compétences** qui leur apparaissent nécessaires pour accompagner l'agriculteur face au changement climatique. Ce travail s'est traduit par la proposition d'un référentiel de compétences destiné plutôt au personnel d'encadrement des Chambres d'agriculture pour viser les éventuels besoins de montée en compétences d'agents ou plus globalement d'équipes au sein des organisations.

Ces productions contribueront **à entraîner, stimuler l'action sur le terrain pour proposer, face au défi climatique, une agriculture en mouvement.**

Méthode d'accompagnement



DES CONNAISSANCES ET DES OUTILS

- Tendances climatiques (projections, impacts)
- Outils de diagnostics et de formations
- Leviers et ressources mobilisables
- Techniques d'entretien

DES COMPÉTENCES

- D'expertise
- De conseil stratégique
- De "coaching"

Pôle COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTS



DAS 16. Communication

Présence du réseau sur des salons régionaux et actions communes

Appui au réseau

Organisation de l'espace des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes au Sommet de l'Élevage en lien avec les Chambres départementales avec en 2023 un zoom sur les énergies renouvelables. Appui pour les 6 conférences organisées par le réseau au Sommet de l'Élevage.



Animation du Groupe communication des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Objectif : réaliser des plans de communication et des supports pour des actions communes au réseau (catalogue formation, campagne PAC, actions BIO et installation-transmission).



Appui communication aux projets de la Chambre régionale

Appui communication sur des projets de Recherche & Développement portés ou auxquels collabore la Chambre régionale d'agriculture : AURA PROTEINES, ADAPT'EAURA, CLIMACOACH...

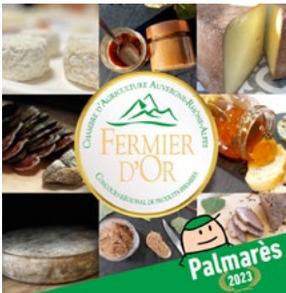
Appui Promotion des produits régionaux sous signe de qualité et des produits fermiers

Mission d'intérêt général

Salon de l'agriculture 2023

La Chambre régionale construit le programme d'animation sur le stand régional du hall 1.

Objectif : communiquer sur l'élevage en Auvergne-Rhône-Alpes et ses produits. En 2023, elle a réalisé un escape game sur le thème « sauvons la prairie » afin de sensibiliser le public aux aménités positives de l'élevage à l'herbe. Vu le succès remporté, ce jeu sera renouvelé en 2024 ! Les autres animations mêlent les témoignages des producteurs aux dégustations de recettes élaborées sur place par des jeunes élèves cuisiniers de la région.



Mission d'intérêt général

Fermier d'Or

Le concours Fermier d'Or permet depuis plus de 20 ans aux producteurs fermiers de la région d'évaluer leurs produits grâce à un jury de consommateurs qui distingue les meilleurs d'entre eux. Le concours s'est enrichi en 2023 de nouvelles catégories comme les yaourts de chèvre, les glaces fabriquées à la ferme, les escargots en coquille...





ZOOM

Mondial des métiers

Une édition complètement renouvelée de l'espace agriculture et agro-alimentaire du Mondial des Métiers a été proposée aux visiteurs, en décembre 2023. La Chambre régionale d'agriculture a fédéré de nombreux acteurs des secteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire sur un espace de plus de 800 m².

Objectif : **faire découvrir les métiers, les produits, les filières, en proposant des rencontres inédites et des animations ludiques « du champ à l'assiette ».**



Les visiteurs ont pu découvrir

- des métiers qui ont du sens : nourrir, préserver l'environnement et le climat,
- des métiers du vivant, proches de la nature, en lien avec les animaux, des métiers d'extérieur et d'intérieur,
- des métiers qui nécessitent des compétences techniques pointues : robotique, outil d'aide à la décision, programmation, recherche et développement...
- des métiers accessibles et des filières de formation proches de chez vous, du CAP à Ingénieur, Master, doctorant, en passant par des filières pro, technologiques et générales, ainsi que de l'alternance,
- des métiers et des secteurs où l'on recrute à tous les niveaux de qualification sur tout le territoire,
- des métiers où l'on peut être salarié ou chef d'entreprise, associé...

150 représentants [professionnels -agriculteurs, industriels-, enseignants, étudiants et apprentis, conseillers] **se sont mobilisés pendant 4 jours** pour accueillir les collégiens, lycéens -et leur famille- et des adultes en reconversion. Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la DRETS Auvergne-Rhône-Alpes via la convention EDEC, de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes et du Fonds EPERON.



TRANSFORMER
LES QUESTIONS
CLIMATIQUES
EN RÉPONSES
DURABLES

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

CONTRIBUER
À PRODUIRE
UNE ALIMENTATION
SAINE ET DE QUALITÉ

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

RAPPROCHER
CEUX QUI
CULTIVENT
DE CEUX QUI
CONSOMMENT

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

CRÉER
PLUS DE
VALEUR
DANS LES
TERRITOIRES

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

100ans
1974-2024
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

Améliorer la performance des exploitations. Créer plus de revenus pour les agriculteurs et de valeurs dans les territoires. Accompagner les transformations économiques et climatiques. Depuis 100 ans, les Chambres d'agriculture contribuent à l'avenir de l'agriculture française.

DONNER
SA PLACE
À CHAQUE
NOUVELLE
GENERATION

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

AMÉLIORER
LES REVENUS
DE CHAQUE
EXPLOITATION

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

APPORTER
INNOVATIONS
ET SOLUTIONS
TECHNIQUES
POUR PLUS DE
COMPÉTITIVITÉ

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!

ÉCLAIRER
LES PRISES
DE DÉCISION
DES POLITIQUES
PUBLIQUES

100ans
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!



CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Site de Lyon (siège social) :
23 rue Jean Baldassini
69364 LYON Cedex 07
☎ 04 72 72 49 10

Site d'Aubière :
9 allée Pierre de Fermat
63170 AUBIERE
☎ 04 73 28 78 30

accueil@aura.chambagri.fr